

125
W
Aucun Impedement soit civil, soit canonique
J'ay exigé leur mutuel consentement, et je les
ay mariez selon le rit de notre mesleglise
catholique, apostolique et romaine. presens
à ce les communs parens des parties, Sieurs
Lauriens vachiers, andré cénès, pierre daumas,
et alexandre giraud.

marque + de laurus vachier, autr marque
+ de andré cénès, autr + de pierre jorsh
D'UNANIMÉ CURE.

Intervient L'an mil sept cent trente cinq, es le cinq de
de pierre et noir de mars, j'ay beseeli dans le Cimetiere
Chabers. de cette paroise, pierre Chabers de hiron
de dixhante et d'aise ans. D'UNANIMÉ CURE.

Bapt des
guillaume
juchier.
L'an mil sept cent trente cinq, es le
cinq de mois de mars, j'ay baptisiez guillaume
Bautus filon naturel et legitime de Louis, et
de Marie Jorsh. le parrain guillaume andré,
la marraine cathonine chabers et juffras. le parrain
guarain, marraine ons de clare et de Louis
cénès. de barres prestre predicateur
D'UNANIMÉ CURE.

Intervient
le Jean
jorsh

Baptême de
francois
tufeu.

Capt d'andre
gironier

5
L'an mil sept cent trente cinq, es le cinq de mois de
mars, j'ay baptisiez dans le Cimetiere
de cette paroise, Jean parrain, fils de bonnors, et
de madame laurine Simonet de hiron d'aise, gâteaux
age d'environ sept ans. D'UNANIMÉ CURE.

Martinengo, Cure
L'an mil sept cent trente cinq, es le vingt
trois de mois de Mars, j'ay baptisiez françois
tufeu filon naturel et legitime de Joseph et
de Anne Dounauds. le parrain françois
Liron, la marraine Cathonine Jpanette aran
le parrain et marraine ons de clare et de Louis
cénès. françois Liron honnors curé
D'UNANIMÉ CURE.

L'an mil sept cent trente cinq, es le vingt sept
mars, j'ay baptisiez andre gironier filon naturel
et legitime de Joseph et d'Anne marie et
le jour d'hier, le parrain andré Jorsh agardé,
la marraine marguerite veresse prestre, le
parrain andré agarrad brougillongue me

Agardong